



DOSSIER DE PRESSE 2025

CONTACTS PRESSE Aymeric Staub

Responsable de la communication Corporate
+33 0(4) 93 21 30 67 / +33 (0)7 88 73 27 41
aymeric.staub@cote-azur.aeroport.fr
Ligne Presse (24/7) +33 (0)6 38 51 75 68 (24/7)
presse@cote-azur.aeroport.fr



AÉROPORTS
DE LA CÔTE D'AZUR

NICE · CANNES · SAINT-TROPEZ

NICE.AEROPORT.FR

[#AEROPORTNICE](https://twitter.com/AEROPORTNICE)



AÉROPORTS
DE LA CÔTE D'AZUR



Rayonner
comme on
respire



**OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE
AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR**

Certifié neutre carbone
sur ses propres émissions (ACA 4+)
93 % de réduction depuis 2013.

NICE.AEROPORT.FR
#AEROPORTNICE

Les Aéroports de la Côte d'Azur : « Vous faire rayonner ! »



« Les Aéroports de la Côte d'Azur, ce sont trois aéroports (*Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez*) et des activités d'assistance en escale dans six pays. Mais c'est avant tout une communauté de passionnés et d'experts qui œuvrent au quotidien pour désenclaver des territoires, permettre à des millions de passagers de voyager selon leurs besoins tout en réduisant au maximum les impacts environnementaux de nos activités. C'est un acteur engagé dans la transformation d'un mode de transport nécessaire et innovant qui continue de faire rêver. C'est en un mot un acteur responsable soucieux de faire rayonner son territoire comme ses clients passagers, assistants et compagnies. »

Franck Goldnadel

Président du Directoire d'Aéroports de la Côte d'Azur

Données économiques et sociales

- 520 emplois directs
- Plus de 70 métiers en interne
- Plus de 100 recrutements par an
- 30 % de recrutement en CDI
- 90 % des collaborateurs formés chaque année
- 88 % des collaborateurs satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de travail
- 1/3 des postes fournis par la mobilité interne
- Index d'égalité Femmes / Hommes de 100/100 points
- Des valeurs fortes : Collaboration, Responsabilité, Orientation client, Innovation et Engagement
- 5,8 milliards d'euros de contribution au PIB du territoire (*données 2019*)
- 103 000 emplois générés et induits (*données 2019*)

Aéroports de la Côte d'Azur

- 2016 : privatisation du groupe*
- 3 aéroports en gestion (*Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez*)
- 2020 : engagement d'être neutre carbone sans compensation en 2030
- 2021 : 1^{er} groupe aéroportuaire française labelisé Airport Carbon Accreditation niveau 4+ Transition par l'Airport Council Accreditation (ACI)

* Consortium Azzura (*Mundys / Aéroport de Rome / EDF Invest / Principauté de Monaco*) 64 %, CCI Nice Côte d'Azur 25 %, Caisse des Dépôts et Consignations 8 %, Département des Alpes-Maritimes 1 %, Métropole Nice Côte d'Azur 1 % et Région Provence Alpes Côte d'Azur 1 %.

L'Aéroport Nice Côte d'Azur : désenclaver un large territoire transfrontalier

Trafic passagers 2024 : 14,76 millions

Mouvements avions 2024 : 159 951

Réseau été 2024 : 122 destinations (+6 iso 2023), 13 long-courriers (+2 iso 2023), 45 pays connectés (+1 iso 2023)

Réseau hiver 2024/2025 : 77 destinations (+6 iso 2023/2024), 2 long-courriers, 36 pays connectés (+4 iso 2023/2024)

	2023	2024	Variation
Trafic passagers	14 189 965	14 763 753	+4 %
Mouvements d'avions	157 454	159 951	+1,6 %

En 2024, l'Aéroport Nice Côte d'Azur a enregistré un trafic passagers record, porté par un réseau international en progression et un nombre historique de lignes directes long-courriers. Pour autant, le nombre de mouvements d'avions demeure en retrait par rapport à 2019.

	2019	2024	Variation
Trafic passagers	14 485 423	14 763 753	+2 %
Mouvements d'avions	166 781	159 951	-4 %

L'Aéroport Nice Côte d'Azur a figuré parmi les rares aéroports européens à avoir déjà dépassé son trafic passagers pré-pandémique, en raison de l'importance de son activité pour un territoire enclavé mais fortement attractif. Son réseau vers l'Amérique du Nord, en développement continu chaque année, a compensé la perte du trafic vers la Russie et l'Ukraine. La croissance du trafic passagers a été réalisée avec moins de mouvements d'avions.



Procédures et bruit moyen au 31/12/2024



Vols de nuit au 31/12/2024

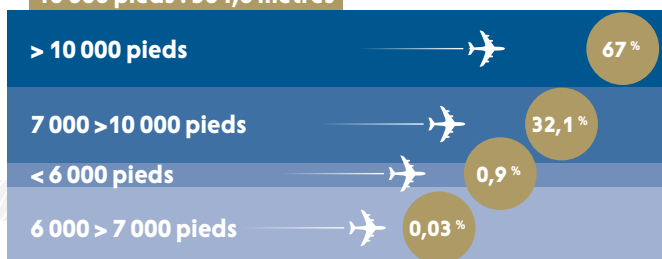
	Arrivées	Départs
Aviation commerciale	1 237	516
- programmés	531	23
- retardés	706	493
Aviation générale	417	260
Charters	45	33
Militaires / Sanitaires	10	0
Total	1 709	809
Nombre par nuit	4,7	2,2

En 2024, le nombre de vols de nuit a augmenté par rapport aux moyennes des années précédentes en raison d'un très grand nombre de retards au cours de l'été pour des raisons opérationnelles indépendantes de l'aéroport.

Décollage Nord – Altitude de passage de la côte au 31/12/2024

99,1 % : c'est le pourcentage d'avions qui ont franchi le trait de côte à 7 000 pieds d'altitude minimum comme demandé par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du 31 août 2022.

10 000 pieds : 304,8 mètres



Adapter le Terminal 2 **pour faire face aux nouveaux défis**

Les terminaux 1 et 2 de l'Aéroport Nice Côte d'Azur présentent une capacité théorique d'accueil de 14 millions de passagers annuels. Ce seuil a été dépassé dès 2019, comme le gestionnaire l'avait anticipé en préparant un projet d'extension du Terminal 2 afin de porter la capacité d'accueil à 18 millions de passagers et d'améliorer la qualité de service.

	2012	2024	Variation
Trafic passagers*	11 068 465	14 655 540	+32,5 %
Mouvements d'avions*	110 924	109 455	-1,32 %

* trafic commercial réalisé depuis les terminaux 1 et 2 de Nice Côte d'Azur

Données clés de l'extension

• Un terminal plus vaste

- 23 058 m² de surface plancher additionnelle
- 31 % de surface supplémentaire pour les zones embarquement / débarquement de l'aéroport
- Une capacité théorique d'accueil portée à 18 millions de passagers (+28,5 %)

• Un parcours plus fluide

- 36 nouvelles banques d'enregistrement
- 1 tri-bagage supplémentaire
- Les zones dédiées aux Postes d'inspection filtrage et au contrôle des passeports agrandies

• Un fonctionnement plus souple

- 6 portes d'embarquement et de débarquement compatibles Schengen et Non-Schengen permettant des rotations avions simplifiées
- Des passerelles reliant les postes 56 à 58 évitant l'usage de bus de piste

• Un confort accru

- Refonte des commerces Non-Schengen avec création d'un duty-free et de 2 commerces food & beverage
- Création d'un nouveau salon VIP Non-Schengen





Un bâtiment écoresponsable

- Une extension inscrite dans le périmètre d'action de Nice EcoVallée, respecte pleinement son référentiel environnemental et vise le niveau « Efficient »
- Une augmentation uniquement des capacités aéroportuaires sans impact positif sur les émissions de CO₂ (au titre des scopes 1 et 2)
- Une solution de géothermie et la pose de panneaux photovoltaïques permettant au bâtiment de couvrir 20 % de ses besoins énergétiques avec des énergies renouvelables
- Une étiquette carbone de 3 kg CO₂/an au m² de surface plancher
- Un chantier suivi par un ingénieur écologue, veillant sur la bonne santé de l'écosystème de la plaine du Var et de la zone Natura 2000, et par une ingénieure environnement, veillant sur le respect des consignes environnementales auprès de l'ensemble des intervenants du chantier

Plus d'avions, moins de gaz à effet de serre

Une étude complémentaire d'impacts, réalisée par un cabinet d'experts indépendant, a analysé les incidences environnementales de l'extension du Terminal 2.

- Concernant le nombre de mouvements d'avions, elle indique que l'adaptation pourrait permettre l'accueil de 14 000 mouvements supplémentaires
- Mais elle souligne également que les émissions de gaz à effet de serre seront inférieures de 11 % en 2034 par rapport à 2024 en raison de l'amélioration des infrastructures et des appareils toujours moins émissifs
- En conclusion, à horizon 2034, l'étude complémentaire démontre que les émissions atmosphériques du projet d'extension du Terminal 2 génèrent des risques sanitaires non significatifs

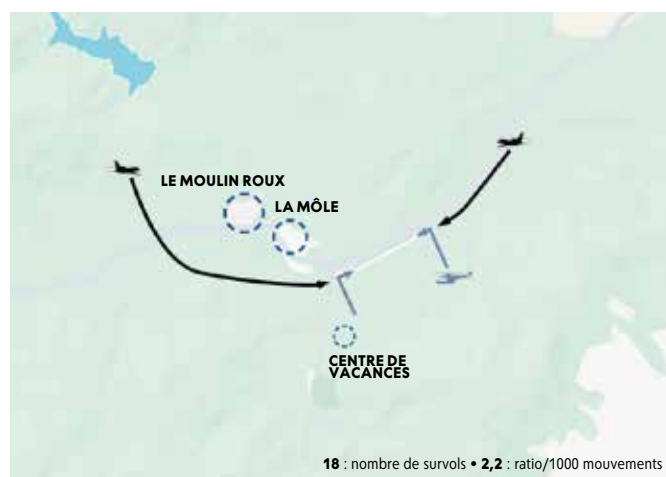
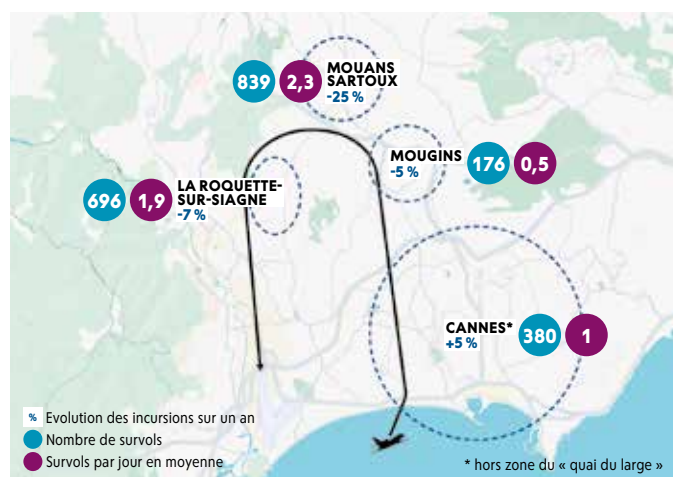
Les Aéroports de la Côte d'Azur : Un leader responsable en matière d'aviation d'affaires

Mouvements d'affaires	2023	2024	Variation
Nice Côte d'Azur	38 175	39 145	+2,5 %
Cannes Mandelieu	13 019	12 932	-0,6 %
Golfe de Saint-Tropez	3 713	3 695	-0,5 %

Ventilation du trafic de l'Aéroport Cannes Mandelieu en 2024

- Aviation d'affaires : 18,5 %
- Aviation légère : 64,1 %
- Hélicoptères civils : 15,5 %
- Aviation d'État (avions et hélicoptères) : 1,9 %

Nombre de survols des ronds bleus pour Cannes Mandelieu et Golfe de Saint-Tropez et variation sur 1 an



Les ronds-bleus correspondent à des zones urbaines très sensibles au bruit que les pilotes doivent éviter de survoler. Les Aéroports de la Côte d'Azur surveillent tous les vols pour s'assurer du respect des Chartes environnementales qui édictent les règles en matière de trajectoire et de limitation des nuisances sonores pour les riverains. Des sanctions peuvent être prises en cas de manquement à ces règles. Au cours des dernières années, le nombre de survol des ronds bleus n'a cessé de diminuer.

Limiter l'impact environnemental de l'aviation générale

- 2016 : installation de prise électriques sur l'aire de stationnement de l'aviation générale à Nice Côte d'Azur et interdiction d'utiliser les moteurs pendant l'escala jusqu'à 10 minutes avant le départ sous peine d'amende
- 2020 : vol de démonstration du Pipistrel Velis Electro et mise en place de mesures incitatives en faveur de l'adoption d'avions électriques par les aéroclubs de Cannes Mandelieu
- 2021 : Aéroports de la Côte d'Azur soutient l'arrivée sur son territoire de eVTOL (aéronef électrique à décollage et atterrissage verticaux), alternative aux hélicoptères thermiques
- 2023 : l'Aéroport du Golfe de Saint-Tropez obtient le label *aérobio* niveau 2 récompensant l'effort de la plateforme en matière de préservation de l'environnement et de la biodiversité
- 2024 : Cannes Mandelieu se dote du premier camion avitailleur entièrement électrique fabriqué en Europe

Un Groupe pionnier dans la **décarbonation de ses activités...**

Point au 31/12/2024 (par rapport à 2013)

- Aéroports de la Côte d'Azur : -93 % d'émissions sous son contrôle (scopes 1 et 2)
- Nice Côte d'Azur : -95 % d'émissions sous son contrôle (scopes 1 et 2)
- L'ensemble des actions engagées a permis de faire passer les émissions de l'Aéroport Nice Côte d'Azur, au titre des scopes 1 et 2, de 4 698 600 à 281 721 kilos équivalent CO₂

Dates clés

- **2020** : partenariat inédit et tripartite entre le Groupe, des communes riveraines et l'Office National des Forêts pour le financement du reboisement du territoire et la création de puits de carbone végétaux d'une capacité équivalente aux émissions résiduelles du Groupe en 2030
- **Depuis 2020** : remplacement de tous les véhicules thermiques par des véhicules électriques, à l'exception de ceux pour lesquels la technologie n'est pas encore mature ; l'apposition de boîtier anti-smog sur les véhicules demeurés thermiques, réduisant de plus de 80 % les émissions de particules fines
- **2021** : 1^{er} groupe aéroportuaire français labélisé Airport Carbon Accreditation niveau 4+, alors le plus élevé, actant d'une baisse en valeur absolue de 4,4 % de leurs émissions en un an
- **2023-2024** : suppression des dernières chaudières, au Terminal 1 de Nice Côte d'Azur et à Cannes Mandelieu, soit une réduction de 666,9 Teq CO₂
- **2024** : renouvellement de la certification ACA 4+ actant de la baisse des émissions en valeur absolue chaque année, malgré un niveau d'exigence accru sur le scope 3 pour l'obtenir

Définitions

Scope 1 : Les émissions directes de GES qui proviennent de sources qui sont la propriété et/ou sont sous contrôle de l'aéroport, par exemple, les émissions issues de la combustion dans des chaudières, fourneaux, véhicules... qui sont la propriété et/ou sous le contrôle de l'aéroport.

Scope 2 : Les émissions indirectes de GES provenant de la génération de l'électricité, de la vapeur, du chauffage ou du refroidissement achetés et consommés par l'aéroport. Les émissions du scope 2 sont produites physiquement dans les installations où l'électricité achetée est générée.



... mais aussi très **engagé dans la réduction de ses émissions indirectes**



Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, qui sont la conséquence des activités de l'aéroport, mais sont produites par des postes qui ne sont pas la propriété et/ou sous le contrôle de l'entreprise (*par exemple, les mouvements des avions, les véhicules et équipements conduits par des tiers, le traitement des déchets hors site...*). Ces sources peuvent se trouver sur le site ou en dehors de l'aéroport (*périmètre géographique*).

- 2016 : Nice Côte d'Azur est pionnier en équipant l'aire de stationnement dédiée à l'aviation générale de « pop-out », bornes électriques permettant aux avions d'être approvisionnés en énergie décarbonée et non fossile. Ce branchement évite l'utilisation du moteur auxiliaire, bruyant et émissif. L'usage de ce moteur est strictement encadré par un arrêté préfectoral, récemment durci, et limitant leur usage à 10 minutes sous peine d'amende
- Toutes les passerelles reliant les avions de ligne, en escale aux terminaux 1 et 2, sont équipées d'un réseau électrique 400 hertz, là aussi pour éviter l'usage des moteurs auxiliaires et les émissions de gaz à effet de serre
- En 2020, Nice Côte d'Azur a opéré le premier vol d'un chef d'État, SAS Albert II de Monaco à bord d'un avion 100 % électrique, le Pipistrel Velis Electro
- Depuis, Aéroports de la Côte d'Azur assure la promotion de l'avion électrique auprès de leurs partenaires, pilotes de loisir, écoles de pilotage, et met en place des mesures incitatives pour son adoption
- Depuis 2021, Aéroports de la Côte d'Azur travaille pour permettre l'arrivée sur son territoire de eVTOL (*aéronef électrique à décollage et atterrissage verticaux*), alternative aux hélicoptères thermiques
- En 2021, l'Aéroport Nice Côte d'Azur a accompagné la réalisation d'un vol Air France Nice – Paris alimenté avec 30 % de Sustainable Aviation Fuel (SAF)
- En 2022, l'Aéroport Nice Côte d'Azur a accueilli le vol d'essai d'un A380 opéré par Airbus, en provenance de Toulouse, dont tout le cycle LTO (*approche et décollage*) a été réalisé avec 100 % de Sustainable Aviation Fuel (SAF)
- En 2024, Nice Côte d'Azur entreprend des travaux pour proposer un branchement électrique aux avions en escale stationnés sur les 69 parkings éloignés, et donc ne disposant pas de passerelle. Cette opération représentera un gain de 6 700 T eq. CO₂ par an
- L'aéroport niçois a instauré, avec ses partenaires, un « pooling » des équipements de pistes, réduisant le volume des équipements et soutenant leur électrification, notamment par la mise à disposition de bornes de recharge, afin de rendre l'ensemble des opérations en escale 100 % électrique
- 2024 : les bus de piste permettant de transférer les passagers des avions positionnés sur les parkings éloignés sont électriques

Garantir une qualité de service à la hauteur d'un territoire d'exception

Une politique de mobilité décarbonée

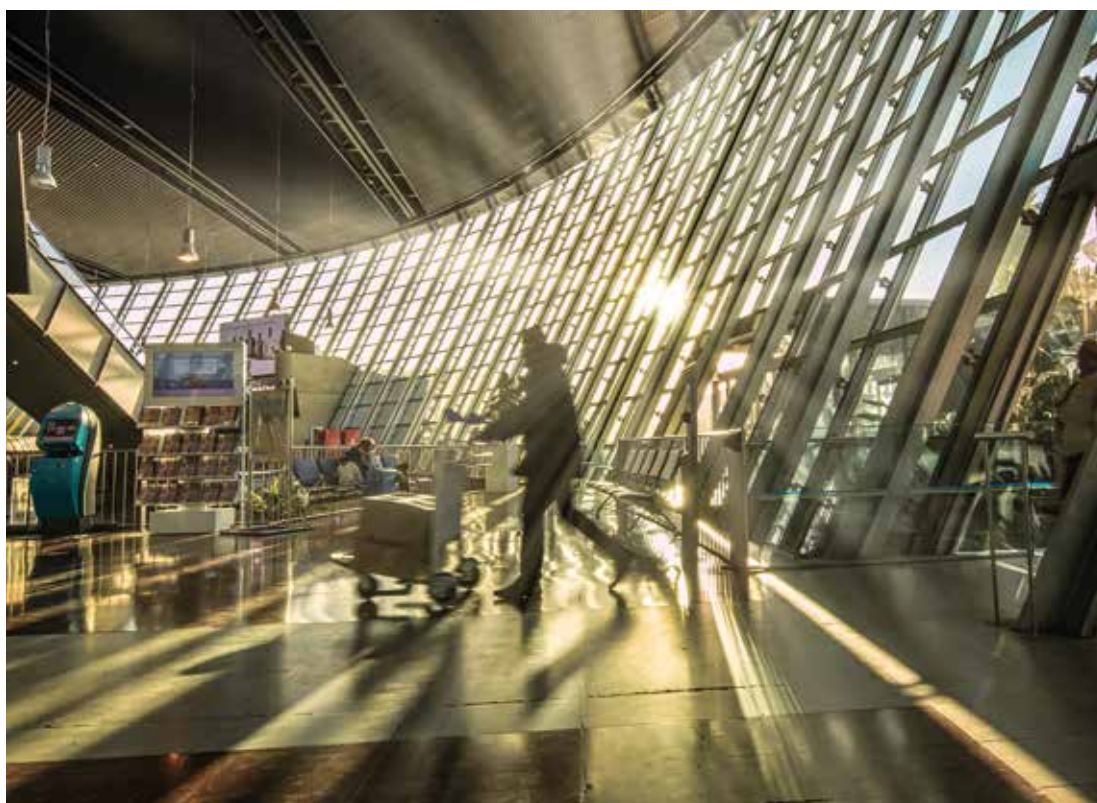
- Un accès facilité avec deux lignes de tramway desservant les deux terminaux
- Des navettes électriques reliant les terminaux et les parkings
- Des bornes de recharge électriques dans les parkings passagers et collaborateurs
- Des zones de stationnement dédiées aux vélos
- Des bus de piste électriques

Des services pour faciliter le voyage

- Réservation d'une place de stationnement (*Click & Collect*)
- Achat d'un coupe-file pour passer plus rapidement le poste d'inspection filtrage (*Nice Access*)
- Accès PMR et personnel dédié et régulièrement formé
- La salle Aria Serena pour les passagers Air Corsica voyageant pour raison médicale
- Label Famille Plus
- Club Airport Premier, le plus ancien club de voyageurs fréquents de France offrant des avantages et des réductions

Une offre commerciale sur-mesure

- Un renouvellement complet de l'offre « *travel retail* » en 2025
- Des enseignes valorisant le savoir-faire local ou national
- Des restaurants avec des cartes inspirées du voyage
- Une possibilité de passer commande en ligne de produits disponibles dans les boutiques et d'être livré en salon VIP



VOUS PORTEZ UN **PROJET AZURÉEN**
QUI PRÉSERVE **LA BIODIVERSITÉ**
OU PROMeut **LA SOLIDARITÉ ?**

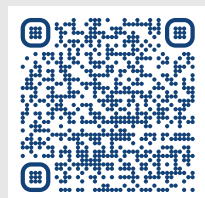


La Fondation des Aéroports de la Côte d'Azur peut soutenir
votre association ou votre fondation.

Partagez-nous vos ambitions pour notre territoire :
fondation@cote-azur.aeroport.fr

Fondation des Aéroports de la Côte d'Azur

VOUS ÊTRE UTILE



FONDATION DES AÉROPORTS
DE LA CÔTE D'AZUR
— Sous égide de la Fondation de France —

NICE.AEROPORT.FR